

l'énergie. Les autorités ont également conféré sur l'approvisionnement en pétrole et sur l'échange d'hydrocarbures, en ce moment et dans l'avenir.

Le Canada a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis et d'autres pays sur les questions internationales d'énergie, de même que sur des problèmes financiers connexes au sein de l'Agence internationale de l'énergie et à la Conférence sur la coopération économique internationale.

Les frontières maritimes et les pêches

En 1976, le Canada et les États-Unis ont annoncé leur intention d'étendre leurs zones de pêche respectives à 200 milles en 1977; c'est pourquoi les discussions ont repris sur les quatre frontières maritimes qui demeurent indéterminées. On a également débattu un nouvel accord bilatéral sur les pêches. Si aucun accord final n'a été réalisé en 1976, des négociations intensives étaient en cours à la fin de l'année afin d'aboutir à un règlement sur des modalités provisoires de pêche.

Environnement

Les deux pays ont encore attaché beaucoup de prix aux questions mésologiques transfrontières. Dans la Note du 12 octobre 1976, le gouvernement du Canada, préoccupé par les incidences néfastes éventuelles du projet de diversion de Garrison dans le Dakota du Nord sur les biens et la santé des Canadiens, a demandé au gouvernement des États-Unis d'ajourner toute poursuite des travaux ainsi que les décisions sur la construction du réservoir de Lonetree jusqu'à la réception du rapport de la Commission mixte internationale et la tenue de discussions entre les deux parties.

Sur une autre question écologique de grande importance, le gouvernement du Canada a réitéré son opposition à un projet de raffinerie de pétrole et de port pétrolier à Eastport dans le Maine, et, en particulier, son refus de sanctionner le transport de grandes quantités de polluants dans le passage de Head Harbour.

Des consultations ont eu lieu entre les deux pays sur les questions suivantes : la cir-

culatation des navires-citernes de l'Alaska au large de la côte ouest, les opérations de forage dans la mer de Beaufort, le projet d'exploitation houillère de Rio Algom à Cabin Creek en Colombie-britannique, la construction d'une centrale thermique sur la rivière East Poplar au nord de la frontière de la Saskatchewan et du Montana, l'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et un projet canadien de travaux de régularisation des crues sur la rivière Richelieu.

La Commission mixte internationale a continué à jouer un rôle actif dans les relations canado-américaines sur l'environnement. Entre autres questions mésologiques transfrontières étudiées par la Commission pendant l'année, mentionnons le projet de diversion de Garrison, la qualité et le niveau des eaux des Grands lacs, la qualité des eaux de la rivière Saint-Jean ainsi que le partage de l'eau de la rivière Poplar.

Défense

L'étroite coopération canado-américaine en matière de défense s'est poursuivie sans relâche en 1976. Une vaste gamme de questions touchant les arrangements bilatéraux de défense du continent nord-américain a fait l'objet d'examen par la Commission mixte permanente pour la défense et lors d'un certain nombre d'entretiens entre nos deux pays.

Après de longues négociations, un accord est intervenu sur l'achat d'un avion de patrouille à long rayon d'action pour les forces armées du Canada; celui de la société Lockheed a été retenu.

Affaires publiques

Entre autres fonctions, l'ambassade du Canada à Washington et les quinze missions consulaires canadiennes aux États-Unis exécutent le plus important de nos programmes d'affaires publiques afin de mieux faire comprendre et connaître le Canada. L'opération s'est traduite par des contacts étroits avec les media d'information américains et par des arrangements pour faire venir au Canada des « façonneurs d'opinion » de grande renommée. Les missions ont continué à encourager l'épa-